

UN CONCOURS DE DESSIN POUR SOUTENIR LES ENFANTS DÉFAVORISÉS DES PHILIPPINES

« S'il te plaît, dessine-moi un caméléon... »

Depuis 1997 l'association CAMELEON vient en aide aux enfants abusés et défavorisés aux Philippines. Cette année, elle a lancé un grand **concours de dessin** pour rendre hommage à la Journée internationale des droits de l'enfant. Le but de cette opération est de sensibiliser le jeune public aux droits de l'Enfant partout dans le monde, et à l'action de CAMELEON.

Du 8 octobre au 20 novembre 2014, les élèves de plusieurs établissements scolaires, l'école Glacière du 13^{ème} arrondissement de Paris, le collège Jean Vilar à Chalon-sur-Saône, l'école à Sonceboz en Suisse et une école aux Philippines, ont dessiné chacun un caméléon, symbole d'espoir et de changement.

Lors de cette période, des ateliers ont également été organisés pour sensibiliser les jeunes sur leurs droits et leur faire découvrir les conditions de vie d'enfants d'autres pays. Les classes participantes recevront également un conte publié par l'association ou un livre sur les droits de l'Enfant afin que cette action marque les mémoires.

Un premier vote a eu lieu au sein de chaque établissement pour sélectionner les 8 dessins soumis au vote final via Internet – 3 dessins gagnants pour les Philippines, 1 pour la Suisse, 2 pour la France.

Cette semaine débute le vote du public sur la page Facebook de l'association CAMELEON.

Le 8 décembre, celui ou celle qui aura dessiné le plus beau et le plus attachant caméléon aura la chance de voir son animal transformé en peluche, compagnon de ses aventures d'enfant qui deviendra la **nouvelle mascotte de l'association**.



Informations parrainage et missions de CAMELEON à retrouver sur :

www.cameleon-association.org

Et aussi sur : https://www.facebook.com/cameleonassociationfrance?locale=fr_FR